

**Inscription à renvoyer au plus tard
le 30 juin 2018
au**

Comte Antoine de Forton
Trésorier du Comité provincial « Languedoc-Roussillon »
**5, rue Embouque d'Or
34000 Montpellier**

=====✂=====✂=====✂=====✂=====✂=====

COUPON-RÉPONSE

M. Mme _____

N° de téléphone portable _____

N° de téléphone fixe _____

E-mail : _____

- Participera (ont) à la réunion du 8 juillet 2018
 Ne pourra (ont) participer à la réunion inter régionale

**Participation aux frais : 19 € par personne (gratuit pour les
moins de 18 ans)**

Nombre de personnes adultes : _____ x 19 € = _____ €

Nombre d'enfants : _____

- Désire(nt) faire un don de _____ € au profit des œuvres de
l'ANF

Chèque joint de _____ € à l'ordre de :
« ANF Languedoc Roussillon »

**ASSOCIATION D'ENTRAIDE
DE LA NOBLESSE FRANÇAISE**



Le Baron Philippe de Cours de Saint Gervasy
Président du comité provincial « Gascogne-Languedoc »

Le Comte Thierry de Seguins-Cohorn
Président du comité provincial « Languedoc-Roussillon »

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la

Réunion inter-provinciale

qui se tiendra le

dimanche 8 juillet 2018

à partir de 11h00

au château de Rustiques,

dans l'Aude, à proximité de Carcassonne
où nous serons accueillis

par Monsieur et Madame Henri de Brunélis

Programme

- **10h45** : Accueil au château de Rustiques
- **11h15** : Messe célébrée par l'Abbé Frédéric Auriol, chapelain magistral de l'Ordre Souverain de Malte
- **12h15** : Apéritif
- **12h45** : Pique-nique dans le parc (*les plats salés et sucrés seront mis en commun, le vin et le café sont offerts par nos hôtes*)
- **14h15** : Présentation des comités provinciaux « Gascogne-Languedoc » et « Languedoc Roussillon » et « Dernières nouvelles » de l'ANF
- **15h15** : Conférence : « Un marin fidèle à l'essentiel : Richard de Saizieu (1773-1842) » par le Comte Henri de Colbert
- **16h30** : Rafrâichissements

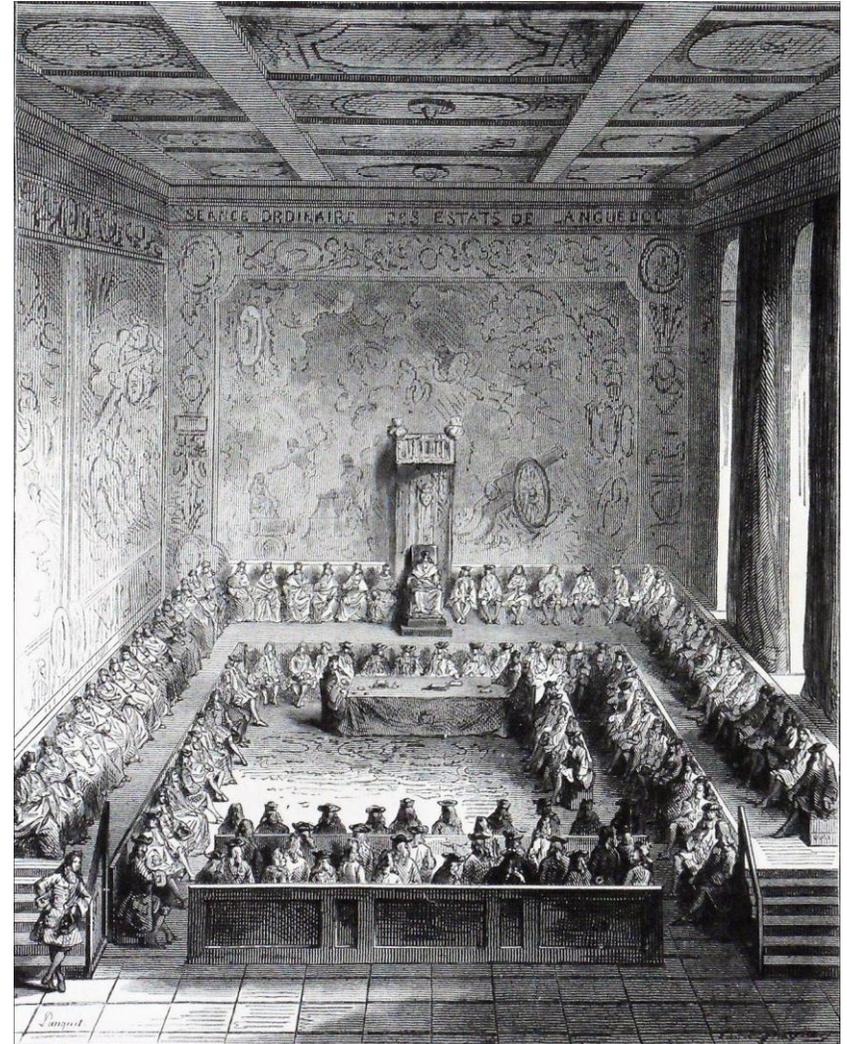
Association d'Entraide de la Noblesse Française

Extrait des statuts

Article 1^{er} : « L'ANF a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à ses membres, et tout particulièrement, de leur permettre d'élever leurs enfants au service du Pays ».

<http://www.anf.asso.fr/>

Séance ordinaire des États du Languedoc au XVIII^{ème} siècle



Le Languedoc réunissait les généralités de Toulouse et de Montpellier. La généralité de Montpellier était le siège de l'intendance générale, celle de Toulouse, le siège du Parlement. Le lieu de réunion des États du Languedoc était à l'origine tournant entre les principales villes de la région, mais il se fixe à Montpellier en 1737. Les Etats se rassemblaient sous la présidence de l'archevêque de Narbonne